

Compétence	Man.	Ont.	Québec	N.-B.	N.-É.	I.-P.-E.	T.-N.	Tot. Can.
Zones protégées (km ²)	3 926	58 441	63 328	678	1 140	75	7 333	453 278
% du territoire	,6	5,5	4,1	,9	2,5	1,3	1,8	4,6
% de l'objectif de 12 p.100	,5	46	34	,8	21	11	15	38
Partic. au prog. des espaces en danger?	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
Étude des régions paysagées	oui	oui	oui	non	oui	oui	non	oui
Nombre total de régions paysagées	12	65	43	10	9	1	19	340*
Nombre de régions paysagées-pleinement représ.	1	32	10	0	2	0	0	85
-partiellement représ.	4	18	6	3	5	1	9	105
-non représ.	7	15	27	7	2	0	10	121

2) Progrès relatifs à la planification des réseaux

En juillet 1992, le plan du réseau des parcs du Yukon a été approuvé par le Cabinet. Ce plan de planification des parcs et de la planification de l'interprétation. Ce plan de planification des parcs et de la planification de l'interprétation. Ce plan de planification des parcs et de la planification de l'interprétation.

La politique des parcs et des loisirs extérieurs du Yukon a été approuvée par le Cabinet en septembre 1991.

Les modifications relatives à la protection de l'habitat ont été adoptées et permettent de créer des zones de protection de l'habitat (ZPH). Cette nouvelle initiative permettra la gestion efficace des principaux habitats sensibles dans tout le Yukon. De façon fonctionnelle, les ZPH seront créés pour entrer en vigueur aux dates auxquelles les ententes finales avec les Premières Nations du Yukon seront proclamées.

3) Mesures prévues pour 1992-93

La planification du réseau pour la région paysagère Pelly/Inuvik (numéro 7) sera finalisée pour :